# ANNULATION D'AMENDES

# PROGRAMME D'AMNISTIE DE NEW YORK

**LA VILLE DE NEW YORK** réduit les pénalités et les intérêts en lien à de nombreuses amendes* données par le Service de l'hygiène publique, le Service des bâtiments et d'autres services municipaux durant une **période unique de 90 jours**.

Pour profiter de cette occasion de réduire le montant que vous devez à la Ville, visitez le **nyc.gov/forgivingfines**

**Période d'amnistie**
Du 12 septembre 2016
au 12 décembre 2016

**Informations supplémentaires**
nyc.gov/forgivingfines

**Programme d'amnistie de New York**
pour infractions à l'endroit des Services des bâtiments et de l'hygiène publique*

NYC
**Bill de Blasio**
**Maire**

NYC
**Department of Finance**
Jacques Jiha, Ph.D.
Commissaire

*Les infractions doivent être en attente d'un arrêt. Ceci signifie que la Ville a pris une mesure judiciaire consistant à présenter un dossier public vous donnant pleine responsabilité en cour de la totalité du montant dû. Après la présentation au tribunal, les intérêts s'accumulent. Le programme d'amnistie de New York exclut les violations criminelles et les violations de plus de 25 000 $. D'autres limitations, exclusions et exigences en matière d'admissibilité s'appliquent.

French 09-13-2016